



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

2021

| | |
|---|-----|
| ÉDITO ET COMPTES | 2 |
| CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS | 3-7 |
| Espaces publics | 3 |
| Urbanisme | 4-5 |
| Bâtiments publics | 6-7 |
| SENSIBILISATION – FORMATION | 8-9 |
| PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE | 10 |
| CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER | 11 |
| LA VIE DU CAUE | 12 |



Maîtrise d'œuvre / mandataire : Y. Arnichand, architecte

Année 2021

Des projets en faveur de l'attractivité des centres

Édito

Un CAUE très sollicité

Le conseil d'administration, en partie renouvelé à la suite des élections départementales, est attentif aux moyens alloués au CAUE pour satisfaire les nombreuses sollicitations. La dynamique constatée en 2020 après les élections municipales s'est poursuivie. Près de 110 missions ont été signées cette année pour 67 communes, 6 intercommunalités, 4 syndicats intercommunaux et plusieurs services du Département. Les lauréats des appels à projet *Petites Villes de Demain* et *Centres-villes et villages* ont été nombreux à solliciter le CAUE. Qu'il s'agisse d'une école à réhabiliter ou à construire, d'une entrée de ville, de la traverse d'un village ou de constructions pour accueillir de nouveaux habitants, les projets visent le plus souvent à renforcer l'attractivité des centres et à répondre aux enjeux de la qualité du cadre de vie et du bien vivre ensemble.

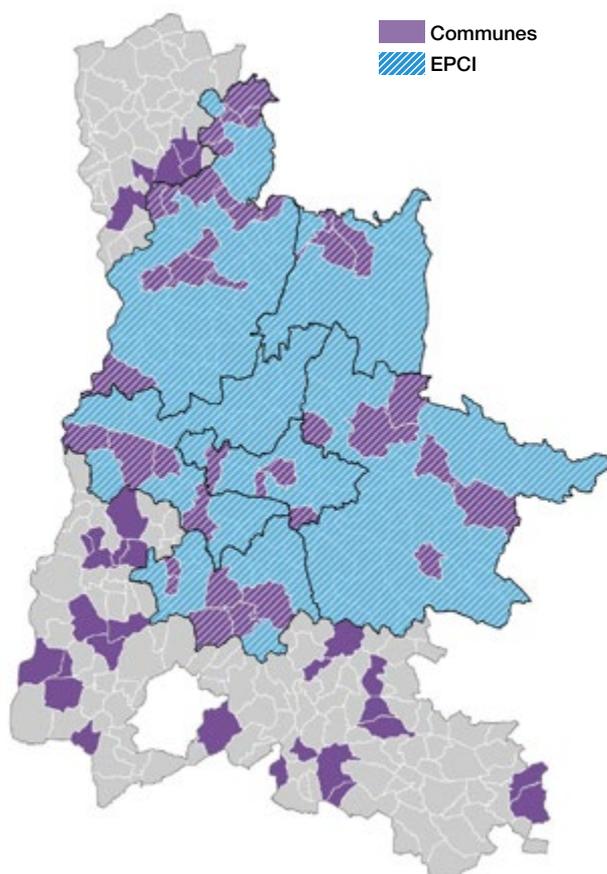
Le CAUE avait accompagné deux projets aujourd'hui remarquables lors de l'édition 2021 des *Off du DD* : l'école des collines à Valherbasse et les espaces publics de la Paillette à Montjoux. L'engagement de leurs maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans des démarches exigeantes et inventives est ainsi salué. Le CAUE s'est appuyé sur de telles réalisations exemplaires pour sensibiliser ou former les élus, en visitant par exemple l'opération d'habitat du centre-bourg de Roussas (ci-dessus). Le jeune public n'a pas été oublié. À découvrir dans ces pages : l'accompagnement "du rêve à la réalité" d'un ambitieux projet de cabane.

Les comptes

Un résultat excédentaire

L'exercice 2021 dégage un excédent de 187 713 € (83 281 € en 2020). Le fonds de roulement de l'association est en nette progression et atteint 433 367 € au 31 décembre 2021. La trésorerie progresse également et s'élève à 820 586 €, soit un niveau satisfaisant correspondant à 6 mois d'activité.

Le résultat excédentaire s'explique d'abord par le niveau d'activité soutenu observé en 2021 : le produit des collectivités (adhésions et participations) atteint un montant global de 273 806 € (135 783 € en 2020). L'excédent est aussi largement porté par le produit de la taxe d'aménagement perçue



▲ Missions signées sur l'année 2021 avec les communes et les EPCI

par le Département de la Drôme pour un montant de 1 530 887 €, supérieur de plus de 180 000 € au montant garanti par convention avec le Département. Avec une taxe d'aménagement maintenue garantie à 1 350 000 € et des produits des collectivités provisionnés à hauteur de 263 000 €, l'année 2022 permettra de renforcer temporairement l'équipe pour faire face à la demande accrue d'accompagnement de la part des collectivités locales.

Charges: **1 649 067 €**

Produits: **1 836 780 €**

Excédent: **187 713 €**



Espaces publics De traverses en lieux de vie

Bourg-de-Péage : des paysages urbains à requalifier en entrée de ville et sur le parcours du boulevard Alpes-Provence

La route départementale D2532N traverse la ville de Bourg-de-Péage et isole le centre-ville de ses autres quartiers. Avec la volonté d'anticiper et de planifier, la municipalité a fait appel au CAUE en 2021 pour envisager la requalification à long terme de l'infrastructure et de ses abords. Des objectifs de mandat (apaiser les circulations, développer les modes doux,

accroître la présence du végétal), des configurations routières variées et des paysages contrastés, tels sont les principaux points de départ de la réflexion animée par le CAUE en collaboration avec Éric-Pierre Ménard, paysagiste-vacataire.

Un groupe de travail a réuni des élus et techniciens de la Ville aux côtés de représentants du Département (direction des Déplacements) et du syndicat mixte Valence Romans Déplacements. Le CAUE les a d'abord amenés à mieux appréhender les lieux grâce à une visite de terrain et à identifier leurs atouts et contraintes. Des scénarios de requalification ont ensuite été schématisés, illustrés et mis à la discussion. L'ampleur du projet et l'importance des enjeux révélés impliquent de poursuivre la réflexion engagée au travers d'une étude de programmation.



▲ Pourquoi et comment opérer une restructuration urbaine et paysagère du boulevard Alpes-Provence ?

Soyans : le hameau de Talon, sa traversée et ses espaces publics

L'église, la mairie, l'école, la salle des fêtes ou encore la crèche de Soyans se situent au hameau de Talon. Ce dernier est ainsi le lieu de la vie villageoise, mais la vitesse excessive des véhicules sur la D128 et l'absence de cheminement doux le long de cette route départementale posent des problèmes de sécurité. En 2021, les élus engagent une réflexion pour la sécurisation de la traversée mais aussi pour l'amélioration de la qualité des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine. Ils sollicitent l'appui du CAUE. Un diagnostic "en marchant" est organisé avec les élus, en présence du Département (direction des Déplacements). Il permet de repérer les enjeux

et de programmer des aménagements provisoires afin de répondre en urgence aux problèmes de sécurisation. Puis, sur la base du cahier des charges rédigé avec l'appui du CAUE, la commune a confié le projet d'aménagement à une équipe de maîtrise d'œuvre.



▲ Le diagnostic "en marchant" a été débattu et enrichi lors d'un atelier participatif avec la population

ET D'AUTRES MISSIONS :

Rues, places et autres espaces : Clérieux, Communauté de communes Crestois-Pays de Saillans, Die, Mérindol-les-Oliviers, Romeyer, Salettes, St-Donat-sur-l'Herbasse, Villeperdrix / **Entrées, traversées et/ou liaisons modes doux** : Bonlieu-sur-Roubion, Eygaliers, Montjoyer, St-Gervais-sur-Roubion, St-Marcel-les-Sauzet, St-Restitut, Vesc / **Espaces naturels** : Département de la Drôme (service Environnement Sport Nature), Syndicat mixte du Pas des Ondes / **Sublimes routes du Vercors** : Département de la Drôme (mission Sublimes Routes)

Pour plus de détails:  caue.dromenet.org



Urbanisme

Attractivité et qualité du cadre de vie

Étoile-sur-Rhône : une démarche participative pour engager la révision du PLU

En 2021, la commune d'Étoile-sur-Rhône fait appel au CAUE pour une mission d'accompagnement à la révision de son Plan local d'urbanisme. Approuvé en 2014, le PLU en cours est hérité du mandat de la précédente équipe municipale, les secteurs à urbaniser sont entièrement consommés et le service instructeur fait face à des difficultés dans l'application du règlement. La commune est très attractive du point de vue économique et résidentiel, et la pression foncière particulièrement importante. Adapter le PLU

aux nouveaux projet municipal et cadre supracommunal se révèle nécessaire.

Le CAUE sensibilise les élus à "l'outil PLU" et les aide à mieux appréhender la démarche de projet et son temps long. Des ateliers collectifs, menés avec l'appui de Rachel Redon, vacataire spécialisée dans l'animation participative, permettent aux élus de poser un diagnostic et d'exprimer leur projet communal. Les premières ambitions sont ensuite confrontées aux enjeux de l'habitat, de l'agriculture et de l'étalement urbain lors d'un séminaire avec les personnes publiques associées : le SCoT Grand Rovaltain, Valence Romans Agglo, la Chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires.

Des objectifs portant sur la valorisation du patrimoine et du paysage communal, l'accompagnement de l'attractivité résidentielle et économique et l'amélioration du cadre de vie ont ainsi été formulés. Puis le CAUE a rédigé le cahier des charges et accompagné la consultation menant au choix d'une équipe de professionnels chargée de réaliser la révision du PLU.



▲ Spatialisation des atouts et fragilités de la commune au cours d'un atelier participatif

Beaumont-en-Diois : aménager pour accueillir de l'habitat léger

Les demandes d'installation d'habitat léger sont nombreuses partout dans le Diois, liées à la pression foncière et à de nouvelles aspirations résidentielles. La commune de Beaumont-en-Diois, déjà dotée de plusieurs logements communaux, souhaite s'impliquer dans l'accueil de nouveaux habitants. Elle possède, sur l'un de ses hameaux, une parcelle constructible d'environ 2 500 m² avec une grange et une maison locative à proximité. Initialement prévu pour de l'habitat groupé, ce tènement pourrait proposer, de manière pérenne, quelques parcelles en location pour cette forme d'habitat "réversible". Des espaces destinés aux résidents du hameau et du village pourraient être aménagés dans la grange et compenser la frugalité de ces logements.

En préambule à sa mission, le CAUE partage quelques références et retours d'expériences sur des projets similaires en France. Les besoins sont d'actualité, la réglementation intègre l'habitat léger depuis 2014 (loi ALUR), mais il reste difficile à encadrer. Une lecture partagée du site permet

ensuite d'affiner le pré-programme d'aménagement et de définir des objectifs de qualité à atteindre. En parallèle, la Communauté des communes du Diois, dans le cadre de l'élaboration de son PLU intercommunal, accompagne les élus sur les volets juridique, social et économique. En mars 2022, à l'issue de cette phase de programmation, la commune a lancé une consultation pour une étude urbaine et paysagère portant sur l'aménagement du terrain et pour un diagnostic bâtiment sur la grange.



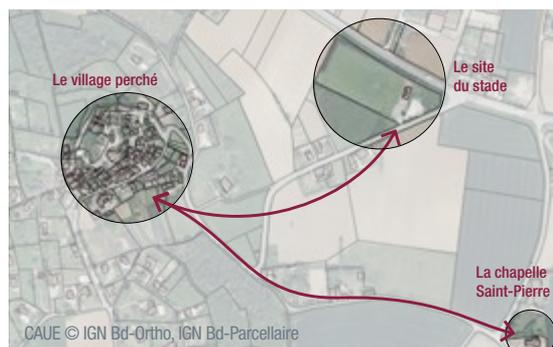
▲ Lecture partagée du site dédié à l'accueil d'habitat léger

Chabrillan : conforter la vie villageoise autour de trois pôles

Améliorer le cadre de vie et les services offerts aux habitants en intervenant sur les équipements et espaces publics et sur la création de nouveaux services et commerces, tels sont les objectifs du projet villageois élaboré par les élus de Chabrillan. Ce dernier a été retenu en 2020 par le Département de la Drôme au titre de son appel à projet *Centres-villes et villages*. L'élaboration du dossier de candidature a permis aux élus d'organiser et de programmer leurs actions. Le CAUE a accompagné la commune dans ces étapes puis en 2021, a contribué à la traduction du projet communal dans un cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre.

Le projet a pour particularité de porter sur plusieurs sites. L'intention est de "sortir" des équipements publics du centre-bourg en les relocalisant sur un lieu plus fonctionnel et de requalifier les bâtiments ainsi libérés pour de nouveaux usages. La salle des fêtes et les services techniques installés dans le centre historique seraient déménagés en bas du village sur le site du stade. Sur celui-ci, une réflexion globale est engagée autour de cette relocalisation, mais aussi pour la réorganisation des équipements sportifs et la requalification de l'entrée de village.

Ailleurs, la chapelle Saint-Pierre classée monument historique apparaît comme un élément fort d'identité communale et d'attractivité à valoriser. Il est enfin envisagé de conforter les liaisons entre les trois pôles. La valeur patrimoniale et paysagère du village perché de Chabrillan a été un critère déterminant dans le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ainsi, paysagiste, architecte et bureaux d'étude techniques ont engagé un travail conjoint de diagnostic des bâtiments et espaces publics et d'analyse du fonctionnement villageois.



▲ Les polarités et leurs liaisons à conforter

Allan : favoriser la pratique du vélo

La commune d'Allan souhaite favoriser les mobilités douces, en particulier la pratique du vélo, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attrait de son territoire auprès des touristes. Tout au long de l'année 2021, un groupe d'élus a travaillé la question, accompagné par le CAUE : comment mieux relier le centre-bourg, les quartiers d'habitat périphériques actuels ou futurs et les hameaux plus éloignés, sécuriser les déplacements doux au quotidien vers l'école,



▲ Les élus d'Allan partagent un état des lieux

les commerces, les arrêts de bus ou les équipements sportifs, mailler les points d'intérêt de la commune (le Vieil Allan...), rejoindre la ville de Montélimar et son collège ou encore, les véloroutes-voies vertes déjà existantes localement (ViaRhôna, véloroute du Jabron).

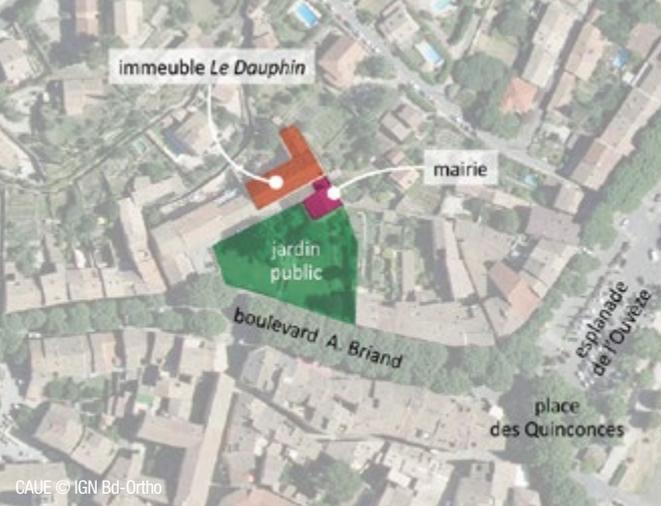
Le groupe partage d'abord un état des lieux, cartographie les liaisons douces existantes ou en projet, identifie les lieux générateurs de déplacement et les besoins associés. Les élus arpentent le territoire à vélo et repèrent des itinéraires possibles. Puis, le CAUE visite les secteurs et itinéraires considérés par le groupe comme prioritaires à étudier, expertise leurs atouts et contraintes puis émet des préconisations. La mission du CAUE s'est conclue par des conseils sur les suites à donner : actions à mettre en œuvre, partenaires à solliciter... Les élus poursuivent leur démarche. Ils ont porté leurs travaux à la connaissance de Montélimar agglomération et prennent part à l'élaboration de son futur schéma directeur cyclable.

ET D'AUTRES MISSIONS :

Planification et autres réflexions générales ou territoriales : Communautés de communes Dieulefit-Bourdeaux et Royans-Vercors, Département de la Drôme (mission Animation de la démarche d'ingénierie publique, service Environnement Sport Nature), Grâne, Le Chalon, St-Jean-en-Royans

Requalification de centre-bourg : Lachau, Margès, Pontaix, Réauville, Saillans, St-Marcel-les-Valence, Vinsobres / **Quartiers :** Charmes-sur-l'Herbasse, Mercuriol-Veaunes, Peyrins, Roche-St-Secret-Béconne

Pour plus de détails :  caue.dromenet.org



Bâtiments publics Réhabiliter, reconvertir, recycler...

Buis-les-Baronnies : une maison commune au service des habitants

En 2018, la nécessaire restructuration des locaux de la mairie incite les élus de Buis-les-Baronnies à réfléchir à la qualité des espaces de services au public et à leur possible mutualisation avec d'autres partenaires. La commune a l'opportunité d'acquérir les locaux d'une tisanerie dans un bel immeuble du XIX^e siècle jouxtant la mairie. Elle demande l'appui du CAUE dans ses réflexions : pré-programme architectural et urbain, scénarios contrastés et chiffrés, tout confirme la pertinence de l'achat de l'immeuble *Le Dauphin* et l'intérêt d'englober dans la réflexion le jardin public situé devant les bâtiments étudiés.

En 2021, la décision est prise : une *Maison France Services* sera abritée dans la mairie restructurée. Buis-les-Baronnies est reconnue par l'État au titre des *Petites villes de demain* en tant que pôle d'activités et de services. Cette "maison commune", ouverte aux habitants de la vallée de l'Ouvèze, renforcera le rôle de centralité du bourg dans son bassin de vie.

- ▲ Une future "maison commune" au cœur du centre-bourg
- ▶ La mairie abritera une *Maison France Services*

Le projet intègre la valorisation du jardin pour conforter les activités culturelles qui s'y déroulent et bénéficier du rôle climatique de ce lieu de fraîcheur. Toujours accompagnée par le CAUE, la commune a choisi l'équipe de l'agence Arch'éco pour la mise en œuvre de ce projet global. Des réponses devront être apportées aux enjeux d'accessibilité et de confort des espaces, de qualité patrimoniale du site et d'économie des ressources. La nouvelle municipalité a adopté un schéma de gouvernance visant à associer fortement les habitants. Leur participation sera donc au cœur du processus de projet.



Vassieux-en-Vercors : des scénarios de reconversion en réponse aux besoins du musée de la Résistance

Vassieux-en-Vercors abrite aujourd'hui encore quelques baraquements construits après-guerre dans l'attente de la reconstruction du village. L'un d'eux abritait une chapelle et se situe sur une propriété publique à l'usage du Département. À quelques centaines de mètres de là, le musée départemental de la Résistance est à l'étroit. Pour répondre aux besoins du musée mais aussi dans l'idée d'étoffer son parcours mémoriel, le service de la Conservation du patrimoine se questionne sur l'opportunité



- ▲ Le site des baraquements d'après-guerre avec l'ancienne chapelle à droite

d'investir le lieu et fait appel au CAUE. La commune, accompagnée du Parc naturel régional du Vercors et du CAUE, s'est engagée en 2018 dans une démarche participative sur l'avenir de son territoire. L'un des enjeux du projet villageois et du futur PLU réside dans le site des baraquements (partie privée acquise par Epora). Des scénarios de réhabilitation ou de démolition de l'ancienne chapelle avec réaffectation du foncier sont élaborés en tenant compte des orientations du Département et de la commune. Dans l'intervalle, le Département saisit l'opportunité d'acquérir une ancienne boucherie à proximité immédiate du musée. Le CAUE prolonge sa mission en identifiant les enjeux patrimoniaux, mémoriels, fonctionnels, architecturaux et urbains de la reconversion de ce bâtiment de la Reconstruction et de ses abords. Les scénarios enrichiront le cahier des charges de l'étude de positionnement et de programmation prévue par le Département en 2022 afin d'élaborer le projet culturel et spatial du musée.

Saint-Bardoux : une réorganisation des équipements publics du village

La mairie-école de Saint-Bardoux est située au cœur du village. Par le passé, ce bâtiment sur deux étages de facture très classique a été agrandi avec des petits volumes accolés ou isolés. L'ensemble compose une architecture disparate et complique le fonctionnement au quotidien. Face à la hausse des effectifs scolaires, une consultation de maîtrise d'œuvre était prévue en mars 2020 pour réaliser une nouvelle extension de l'école. La pause sanitaire bénéficie à la réflexion des élus. Ils décident de repenser plus largement le projet en intégrant les problématiques des autres équipements et leur souhait de rendre plus attractif le centre-village. La mairie, le restaurant scolaire et les services techniques sont à l'étroit. La salle des fêtes est vétuste et énergivore.

À l'automne 2021, les élus contactent le CAUE pour envisager une réorganisation et une requalification des bâtiments communaux afin d'améliorer leur confort d'usage et la vie au village. Plusieurs options sont alors étudiées avec l'appui de l'architecte-urbaniste

vacataire, Sébastien Amunategui : restructuration sur place de l'école, déménagement, regroupement avec la salle des fêtes dans un bâtiment neuf à étage intégré dans la pente. Les questionnements des élus sont nombreux et le choix est sensible car il impactera les polarités du bourg. Finalement, après la visite inspirante de l'école de Combovin, les élus optent pour une requalification de l'équipement. Début 2022, ils rappellent le CAUE pour concrétiser ce projet.



▲ Le réaménagement de l'école valorisera ce bâtiment "historique" auquel les habitants sont attachés

Communauté des communes du Diois : une recyclerie dans un bâtiment "recyclé"

Implanté dans la zone d'activités intercommunale de Chandillon à Die, un bâtiment accueille les locaux de l'association *Aire Trésor* (recyclerie) et les réserves du musée de Die. La Communauté des communes du Diois (CCD), associée à la commune de Die,



▲ Un ancien bâtiment industriel à "recycler"

a pour objectifs d'améliorer la qualité des locaux de la recyclerie, d'accueillir l'association *Bis Usus* et sa matériauthèque, de permettre ainsi le développement des deux associations et de faciliter la relation entre celles-ci et d'autres structures œuvrant dans le réemploi ou l'économie sociale. Les réserves du musée seront déménagées.

Les deux collectivités envisagent toutes les options (rénover et agrandir ou démolir puis reconstruire le bâtiment) et se heurtent à plusieurs contraintes : réemploi d'un bâtiment industriel, nécessité d'extension de réseaux, gestion des circulations, articulation paysagère avec les jardins limitrophes du Perrier... En 2020-2021, le CAUE les accompagne pour intégrer au programme les enjeux fonctionnels, architecturaux, paysagers et environnementaux. Le projet entre dans sa phase opérationnelle (portée par la CCD). Le recyclage du bâtiment est acté. Des possibilités d'extension ont été anticipées pour répondre aux besoins futurs des associations.

ET D'AUTRES MISSIONS :

Mairies et autres locaux de services publics : Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux, Loriol-sur-Drôme, Souspierre, St-Thomas-en-Royans, Syndicat mixte de la rivière Drôme, Valherbasse
Écoles, locaux périscolaires ou petite enfance : Bésayes, Bourg-de-Péage, Dieulefit, Génissieux, La Garde-Adhémar, Marsanne, St-Laurent-en-Royans, St-Paul-les-Romans, SIVOS Clionsclat-Mirmande, SIVOS Solaure-en-Diois / **Salles d'animation (polyvalentes, associatives) :** Les Granges-Gontardes, St-Marcel-les-Sauzet / **Multi-équipements ou multi-bâtimts :** Alixan, Beauvoisin, Boulc, Crépol, Donzère, Eymeux, Eyroles, La Garde-Adhémar, Les Granges-Gontardes, Marsaz, St-Sauveur-Gouvernet, Sauzet / **Autres :** Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Ballons, Bellecombe-Tarendol, Châtillon-en-Diois, Communautés de communes Dieulefit-Bourdeaux, Royans-Vercors et du Val de Drôme, La Chaudière, Loriol-sur-Drôme, Montjoux, Rémuzat, St-Marcel-les-Valence

Pour plus de détails :  caue.dromenet.org



Maîtrise d'œuvre / mandataire : Sinequanon* et Cécile Paris

Sensibilisation, formation Au service de la qualité des projets publics



Cycle de formations

Poursuite du programme de formation à destination des nouveaux élus

180 élus et techniciens ont bénéficié du programme de formation de début de mandat proposé par le CAUE. Initié fin 2020, avec deux séances sur la planification et les documents d'urbanisme réglementaire, le programme s'est poursuivi jusqu'en octobre 2021 avec six nouvelles séances sur les projets d'aménagement, d'habitat, d'équipements ou d'espaces publics.

- ▲ Visite à Châtillon-en-Diois sur le thème des espaces publics en présence d'Éric Vanoni, maire
- ▼ Séance à Combovin et visite de l'école avec Séverine Bouit, maire et les maîtres d'œuvre de l'opération (Archi Éco, architecte ; Racines i.a.p, paysagiste)



Maîtrise d'œuvre / mandataire : Archi Éco

Préparées et animées par les chargés de mission du CAUE, les séances ont apporté des clés de compréhension sur le temps long du projet, le rôle des acteurs publics et privés, leurs logiques et leurs stratégies, mais aussi sur les principales phases de programmation, de conception et de réalisation : des notions essentielles à la préparation et la mise en œuvre d'un projet.

Six communes ont été choisies pour compléter ces notions par des visites d'opérations et témoignages d'acteurs : la construction d'une nouvelle école à Combovin, la rénovation des ruelles du centre ancien à Châtillon-en-Diois, la réalisation d'un nouveau quartier en cœur de village à Beausemblant ou sur le secteur de la Bane à Vinsobres. À Anneyron et Roussas, les visites ont démontré l'importance d'une programmation architecturale, urbaine, environnementale et paysagère ambitieuse, constituant le premier pas vers la réussite d'un projet de logements.

Action réalisée avec l'appui du Département de la Drôme, qui a coordonné le programme proposé par les partenaires du réseau de l'ingénierie publique en Drôme et assuré la communication auprès des élus → collectivites.ladrome.fr



Groupe technique logement et urbanisme/GTLU

Le PLU intercommunal : à l'heure du choix

Le 29 avril 2021, le CAUE a animé une séance du GTLU afin de mieux cerner les enjeux du PLU intercommunal (PLUi) : un sujet d'actualité alors que les communes s'interrogeaient sur le transfert automatique de la compétence vers les intercommunalités au 1^{er} juillet.

Les services de l'État ont introduit la rencontre par un rappel réglementaire sur le transfert de compétence et une présentation de la stratégie Eau-Air-Sol devant nécessairement être prise en compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Trois EPCI drômois sont déjà engagés dans la démarche d'élaborer un PLUi : Montélimar Agglomération et les Communautés de communes du Diois et du Val de Drôme. Le Département a décidé de s'investir à leurs côtés en intensifiant son rôle de personne publique associée. Il a présenté le contenu

des contributions stratégiques apportées à chacun des territoires sur les grandes thématiques relevant des politiques départementales.

Les retours d'expérience des trois EPCI ont permis de tirer plusieurs enseignements : l'attention à porter dans la rédaction de la commande à passer aux bureaux d'études qui réalisent le PLUi ou qui y contribuent grâce à des études thématiques, l'importance du travail de terrain essentiel à un repérage fin des logements vacants ou des dents creuses sur chacune des communes, etc. Tous ont insisté sur la nécessaire implication soutenue des élus communaux tout au long de la procédure puisqu'ils seront demain les acteurs de la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Séance organisée en visio depuis les studios du Moulin Digital avec l'appui technique de son équipe Environ 50 participants

Formation URBAX

Valence Romans Agglo : une approche ludique des acteurs, stratégies et outils de l'aménagement

Un groupe de douze élus et techniciens de communes de Valence Romans Agglo s'est réuni durant deux jours pour endosser les différents rôles des acteurs de l'aménagement : élus, opérateurs et promoteurs publics et privés.

Animé par le CAUE, le jeu de rôle s'appuie sur l'outil pédagogique *Urbax - Bourg structurant*. Celui-ci a pour objectifs de faire mieux comprendre les logiques d'acteurs, leurs stratégies et les outils d'urbanisme à disposition. Chaque participant est d'abord mis dans une posture d' élu communal d'un bourg de 1000 habitants. Il est amené à définir et à débattre d'un projet d'urbanisation répondant à un programme donné : créer des logements

prévus dans le Programme local de l'habitat, réaliser des équipements publics, proposer un projet vertueux d'un point de vue environnemental, etc.

Une fois le projet communal élaboré, les participants se répartissent les rôles des acteurs de l'aménagement et engagent leur stratégie sur la durée d'un mandat municipal. Outils réglementaires, fonciers, financiers et bilan d'opération sont présentés par les animateurs et sont mobilisés par les joueurs. L'outil informatique *Urbax* permet de visualiser sur chaque année de mandat, l'avancée du projet communal et son impact sur la démographie, le parc de logements, l'emploi, le foncier, la fiscalité, l'environnement... mais aussi la popularité de l'équipe municipale !



Les Rendez-Vous Pro en Drôme

Réhabilitation écologique d'une friche industrielle

Fermée en 1982, l'usine à billes de Mirabel-et-Blacons a été rachetée par la commune afin de valoriser ce patrimoine, le faire connaître et revivre. Le site a été réhabilité pour accueillir des ateliers, des logements communaux et un espace public traversant depuis l'entrée du village au bord de la D93 jusqu'à une esplanade le long du canal de la Gervanne.



Maîtrise d'œuvre / mandataire : TEXUS Architectes

▲ Visite du chantier de l'usine à billes

Le *Rendez-Vous Pro* organisé en février 2021 a abordé trois volets de cette réhabilitation écologique : la mise en valeur et la transformation d'un patrimoine historique avec conservation des ouvrages ; la rénovation des ateliers en matériaux biosourcés avec un point particulier sur l'assurabilité du chanvre local ; la construction neuve de logements BEPOS (bâtiments à énergie positive) à forte inertie (ossature et isolation en bois, doublage brique, poêle à granulés, ventilation double flux, chauffe-eaux solaires). La visite du chantier et les échanges ont eu lieu par petits groupes, animés par plusieurs acteurs du projet : maître d'ouvrage, maîtres d'œuvre, artisans ou producteur de chanvre.

Organisation par le CAUE en partenariat avec Biovallée énergie, la CAPEB et Territoire d'énergie Drôme - SDED
Environ 30 participants → rdvpro-en-drome.fr

Exposition

Les fiches *Fin de Chantier* exposées à la DDT

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, le CAUE publie des fiches *Fin de chantier*. Elles sont un aperçu de la production architecturale et urbaine drômoise de qualité : construction ou rénovation de bâtiments, aménagement d'espaces publics, opérations d'ensemble. Tirées en grand format, elles composent une exposition que le CAUE met à disposition de ses partenaires (prêt gratuit sur demande).

Pendant un mois, dans ses locaux à Valence, la Direction départementale des territoires (DDT) a choisi d'exposer 15 fiches *Fin de chantier* parmi les 22 qui composaient alors l'exposition. Depuis, celle-ci s'est enrichie avec les 6 nouvelles publications éditées en 2021. L'inauguration le 7 octobre a été l'occasion de présenter le CAUE et ses missions au personnel de la DDT, mais aussi d'échanger sur le partenariat de longue date entre le CAUE et la DDT.



▲ L'exposition dans le hall d'entrée de la DDT



Pédagogie en milieu scolaire S'aventurer dans l'architecture

École Jean de La Fontaine à Valence : une cabane, du rêve à la réalité

Les élèves d'une classe de CM1-CM2 de l'école Jean de La Fontaine à Valence ont vécu une belle aventure lors de leur année scolaire 2020-2021. Celle-ci s'est concrétisée, comme l'exprime si bien leur enseignante, sous la forme d'une cabane « à l'enveloppe protectrice et rassurante, véritable "bulle d'oxygène", "bulle de plaisir", rêve éveillé, pour les petits comme pour les grands! »

La Ville de Valence et l'équipe enseignante amorçaient une réflexion autour de l'embellissement de la cour de l'école. L'idée de réaliser une cabane est

apparue pour contribuer au bien vivre ensemble dans ce lieu de la vie scolaire. Le projet pédagogique conçu autour de cette idée a permis aux élèves de bénéficier d'une éducation à l'art, à la citoyenneté et au développement durable. Le CAUE a contribué à l'aventure : appui au montage et à la coordination du projet en lien avec l'enseignante, les intervenants retenus pour accompagner les élèves – un architecte-sculpteur sur bois, un charpentier... – et les partenaires de la Ville de Valence ; mise à disposition de ressources et production de documents graphiques ; animation de séances en classe aux côtés des intervenants.

D'abord sensibilisés aux métiers d'artiste, d'architecte et de charpentier, les élèves découvrent les outils de la représentation dans l'espace, le matériau bois, les techniques de construction... Chacun dessine sa cabane rêvée et fabrique une maquette. Puis ils échangent ensemble et conçoivent collectivement leur projet de cabane. Ils prennent des mesures in situ et choisissent le lieu où l'implanter. Ils participent enfin à sa construction, aidés de parents volontaires. Le rêve est devenu réalité !



▲ Rêver sa cabane, faire équipe et la concevoir collectivement, la construire et se l'approprier

Projet pluridisciplinaire mené par Aurélie Barral, enseignante, en collaboration avec le CAUE, Ludovik Bost (architecte et sculpteur sur bois), Philippe Legeas (charpentier), Gilbert Boisson (menuisier bénévole) et des parents d'élèves. Partenariats : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, DAAC de Grenoble, DSDEN de la Drôme, Ville de Valence

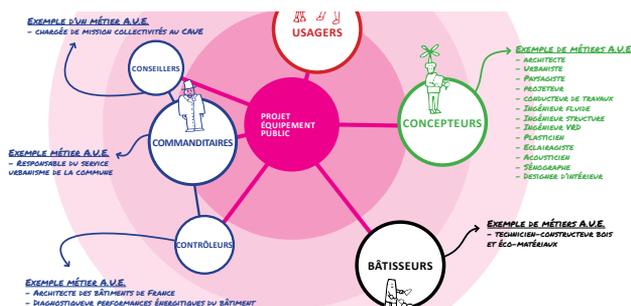


Dans le cadre des actions éducatives du Département à destination des collèves

Le projet d'architecture, ses étapes et ses métiers

Le nouveau collège de Saint-Donat-sur-l'Herbasse sort de terre : une occasion privilégiée pour sensibiliser les collégiens aux enjeux et étapes d'un projet d'architecture et d'un chantier, ainsi qu'aux métiers de la conception et de la construction.

Menée auprès de quatre classes de 4^e, l'action pédagogique a permis d'expérimenter une méthodologie qui se veut reproductible pour les constructions neuves ou restructurations de collèges à venir. Les élèves découvrent le projet de leur futur collège et ses spécificités. En complétant une frise chronologique, ils sont amenés à décrypter les différentes phases du projet, depuis sa programmation jusqu'à sa réalisation, et à établir le lien avec les métiers concernés.



▲ Pour une découverte des métiers

Action pédagogique préparée et animée par le CAUE et les services Éducation Jeunesse et Bâtiments du Département
Maîtrise d'œuvre du projet / mandataire : K Architectures



© David GRIMAUD, architecte DPLG

Conseil architectural et paysager Retours d'expériences

Offre de conseil

Retour progressif à la normale

L'année 2021 a vu la reprise des conseils en présentiel. Certaines consultances se sont poursuivies par téléphone, mail ou visio-conférence à la demande des porteurs de projet (particuliers, lotisseurs ou aménageurs, entrepreneurs, exploitants agricoles...). L'expérience "à distance" acquise bien malgré eux par les architectes-conseillers est ainsi mise à profit. Quatre intercommunalités et neuf communes disposent d'une offre de conseil territorialisée. Ailleurs, le conseil est assuré par le CAUE dans ses locaux à Valence.

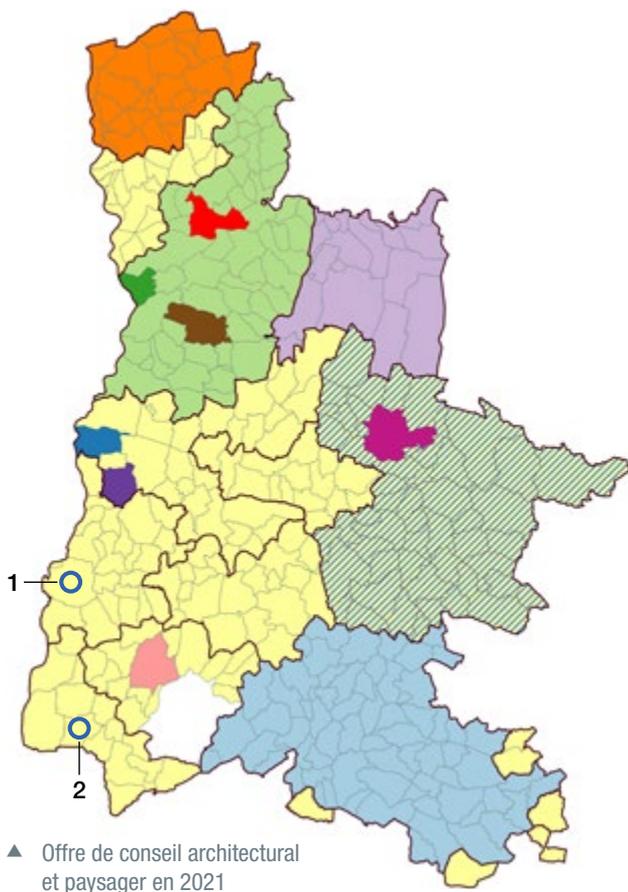
Offre de conseil complet

- CAUE
- CC Porte de DrômArdèche
- CA Valence Romans Agglo
- CC Royans-Vercors
- CC des Baronnie en Drôme Provençale
- Bourg-les-Valence
- Chabeuil
- Die
- Loriol-sur-Drôme
- Mirmande

Offre de conseil spécifique

- CC du Diois
Zones d'activités
- 1** Montélimar
Périmètre Action Cœur de Ville
- 2** Saint-Paul-Trois-Châteaux
Périmètre SPR (Site patrimonial remarquable)

- Grignan
- Romans-sur-Isère



Animation du réseau des architectes-conseillers

Échanger et se nourrir des expériences de chacun

Aux côtés du CAUE, treize architectes-conseillers dispensent un conseil architectural et paysager territorialisé. Fin novembre 2021, le CAUE et une majorité d'entre eux ont eu le plaisir de se réunir à nouveau, presque deux ans après la précédente rencontre du réseau. À l'ordre du jour : des échanges et un bilan partagé autour d'exemples de conseils afin de se nourrir des expériences de chacun.

En matière de conseil aux collectivités, le CAUE a élaboré des outils pour sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Les architectes-conseillers ont découvert les notions et enjeux développés dans ces outils et pourront en tirer parti. En effet, quels que soient le bénéficiaire du conseil et le type de projet, la qualité de ce dernier se construit autour d'enjeux comparables.

Des architectes-conseillers ont présenté des conseils qu'ils ont donnés et partagé leurs bilans et questionnements. Avec des sujets et contextes variés (immeuble de logements sociaux, logements individuels en secteur patrimonial...), cette "revue de projets" a permis l'échange d'expériences et plusieurs préoccupations communes ont émergé : la tendance hâtive à recourir à la démolition sans s'interroger sur l'opportunité d'une réhabilitation, ou encore la problématique de l'insertion des constructions dans la pente. Dans tous les cas, ces préoccupations interrogent la posture de conseiller, les ressources ou partenaires pouvant être mobilisés... Ainsi, le partage d'expériences est utile aux membres du réseau pour conforter ou faire évoluer leurs pratiques nécessairement différentes d'un territoire à l'autre.



© Juan Robert
Maîtrise d'œuvre / mandataire : Design & Architecture

La vie du CAUE

Une nouvelle gouvernance

Du nouveau parmi les administrateurs

Fabrice Larue, conseiller départemental (Romans-sur-Isère) et maire de Clérieux, a été élu à la présidence du CAUE en septembre 2021. Il aborde cette fonction avec enthousiasme et dans la continuité du travail mené par son prédécesseur, Hervé Chaboud. À ses côtés, une vice-présidente a également été désignée : Geneviève Girard, conseillère départementale (Valence 3) et maire de Portes-les-Valence.

Le conseil d'administration (voir ci-dessous pour sa composition) voit aussi l'arrivée de Marielle Figuet et Agnès Jaubert, conseillères départementales, de Pascal Clément, inspecteur d'académie, de Lydie Jomain, représentant la profession des architectes et de Patrice Gorce, directeur territorial Epora Drôme-Ardèche.

Deux projets accompagnés par le CAUE lauréats du OFF du DD

Depuis 2012, les éditions du OFF du DD, portées par un réseau associatif, donnent une visibilité à des ouvrages low-tech, frugaux et participatifs : « Ces réalisations naissent et aboutissent grâce à l'engagement, la passion, voire l'obstination de maîtres d'ouvrages, d'habitants, de maîtres d'œuvre,

d'entreprises et de collectivités convaincues de la nécessité de changer les pratiques pour une transition climatique, sociale, écologique et économique. »

Deux projets accompagnés par le CAUE ont été repérés lors de l'édition 2021 : la requalification des espaces publics et traversées du village de La Paillette à Montjoux, pour l'association des habitants et le recours aux ressources et savoirs-faire locaux ; la construction de l'école des collines à Valherbasse (groupe scolaire intercommunal de 7 classes maternelles et élémentaires), pour sa volumétrie fragmentée évoquant les constructions vernaculaires et l'emploi du pisé, une technique de terre crue traditionnelle en Drôme des collines.

▲ Les deux projets lauréats du OFF du DD à Valherbasse (haut de page) et à Montjoux (ci-dessous)



Maîtrise d'œuvre / mandataire : Pénélope Haas

L'équipe centrale en 2021 :

Directeur : Denis Witz / Adjointe de direction : Frédérique Bompard

Pôle administratif : Carol Ollier, responsable administrative et graphisme / Cyndie Lefebvre, Amélie Rouby, secrétaires

Pôle graphisme : Gaël Fouillet / Justine Gagnaire / Guillaume Sarti / Vincent Sauty

Chargés de mission : Jean-Pierre Allègre / Christine Coignet / Michèle Frémaux / Perrine Juvin / Angélique Liard / Hélène Mayot /

Sandrine Morel / Laurence Patois-Bedel / Frédéric Poudevigne / Anne-Laure Julian / Sophie Kiledjian, apprentie-urbaniste

Et le personnel commun du Groupement Habitat Faventines

Les 18 professionnels libéraux intervenus pour le CAUE en 2021 :

Sébastien Amunategui / Sacha Barbieri / Ludovik Bost / Anne Gentil / Sébastien Giorgis / Cédric Lapourielle / Anne Le Guillou /

Lise Maillard / Audrey Maxit / Éric-Pierre Ménard / Christian Mendez / Émilie Ottomani / Emmanuelle Pichon / Éric Prangé /

Fabien Ramadier / Rachel Redon / Nelly Revol / Christophe Séraudie

Le conseil d'administration en 2021 :

Élus : Fabrice Larue, président / Geneviève Girard, vice-présidente / Laurent Combel / Pierre Combes / Marielle Figuet /

Agnès Jaubert / Jacques Ladegaillerie / Jean-Michel Valla

Représentants de l'État : Philippe Aramel, Architecte des bâtiments de France, chef de service de l'Unité départementale

de l'architecture et du patrimoine (UDAP) / Pascal Clément, inspecteur d'académie / Isabelle Nuti, directrice de la Direction départementale des territoires

Représentants des professions : Matthieu Cornet, architecte / Hubert Guichard, paysagiste / Lydie Jomain, architecte /

Christèle Le Boulanger, urbaniste

Personnes qualifiées : Claude Barneron, géomètre, urbaniste / Patrice Gorce, directeur territorial Epora Drôme-Ardèche

Membres élus par l'Assemblée générale : Fermi Carrera / Philippe Delaplacette / Nicole Peloux / Olivier Turreng / Michel Vartanian